

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	72 (2001)
Heft:	3
Vorwort:	Ils s'appelaient décolleteurs
Autor:	Bassin, Pierre-Alain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Ils s'appelaient décolleteurs	2
Moutier face à son histoire	3
Membres des commissions d'écoles : droits et obligations	5
La population de nos régions de 1980 à 2000	9
Journée de la mobilité	13

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
71^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : Publicitas S. A., Delémont (tél. 032 424 46 46)



Par

Pierre-Alain Bassin,
co-président de l'ADIJ

Des objets aussi anodins que les pointes des stylos à bille ou les antennes des téléphones portables sont usinées par décolletage.

Jadis orientés essentiellement vers l'horlogerie et l'armement, les entreprises de décolletage ont aussi su progressivement diversifier leurs champs d'activité, travaillant pour la connectique, l'industrie

Ils s'appelaient décolleteurs

Ce numéro du bulletin contient un article de John Vuillaume sur «Moutier au XXème siècle». L'auteur, qui s'apprête à rédiger une thèse de doctorat sur ce sujet, y aborde notamment l'histoire du tour automatique.

Les constructeurs de tours automatiques et les décolleteurs ont façonné le développement de la cité prévôtoise et de plusieurs villages avoisinants. Cette phrase semble sortie d'un discours de cantine. Elle s'applique pourtant à une profonde réalité.

D'abord parce que, dans une économie de proximité, cette industrie a généré une diversité d'activités tantôt artisanales, tantôt industrielles. La fabrication des outils de coupe et de ravailleurs, le calcul des cames, la révision des machines... Dans le sillage des constructeurs légendaires, on a vu pousser de nombreuses usines. La plupart des emplois créés avec cette évolution étaient insoupçonnés à l'époque de Nicolas Junker. Un peu comme les pionniers de l'automobile étaient à cent lieues d'imaginer qu'il faudrait un jour des moniteurs d'auto-école, des agents de la circulation et même des avocats pour défendre les prévenus d'infractions à la LCR !

Ensuite parce que les décolleteurs, bénéficiant souvent de salaires supérieurs à la moyenne, ont été nombreux à construire leur maison familiale. A une époque où posséder son chez soi n'était pas nécessairement à la portée d'un ouvrier. Durant les Trente Glorieuses, ils ont ainsi contribué à donner de nouveaux contours aux villages qu'ils habitaient.

Comme l'écrit John Vuillaume, le décolletage continue à marquer notre vie quotidienne.

automobile, le secteur médical ou dentaire. Le décolletage reste donc une technique moderne d'usinage automatique de pièces en séries.

Comme en témoigne le marché de la Déco 2000, il y a des décolleteurs dans le monde entier. Mais, ceux qui travaillent dans les ateliers de Moutier, de la vallée de Tavannes ou du vallon de Saint-Imier continuent à soutenir avantageusement la comparaison avec la concurrence étrangère. Leur savoir-faire, leur goût de la précision et l'habitude qu'ils ont de respecter les délais y sont pour quelque chose. La proximité du fournisseur demeure aussi, aux yeux de nombreux donneurs d'ordres, une bonne raison de continuer à s'approvisionner dans l'Arc jurassien.

Sans pécher par excès d'optimisme, on peut penser que le décolletage restera un secteur économique vital pour notre région. En revanche, on devra bientôt parler du décolleteur au passé, puisque cette profession a disparu de liste officielle de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. En effet, les jeunes qui se lancent dans cette voie obtiennent désormais un CFC de mécapraticien.

Ce néologisme doit faire sourire de nombreux décolleteurs. Sourire ou rire jaune ? Celui qui voit son métier disparaître des documents officiels en vient aussi à se demander à quoi il sert dans la société. Sans les mots appropriés pour les décrire, les choses n'existent plus !

C'est une autre façon de rejoindre John Vuillaume lorsqu'il déplore que le présent cultive trop peu le passé... ■